

| | |
|--|------------------|
| Numéro | CA/2025-06-05/10 |
| Date de mise en ligne sur intranet (interne) | 19/07/2025 |
| Date de mise en ligne sur internet (externe) | 19/07/2025 |
| Date de transmission au Recteur | 19/07/2025 |

Conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

-

Délibération du 5 juin 2025 portant résultat de l'élection du représentant des enseignants-chercheurs relevant du grand ensemble « sciences économiques et de gestion, mathématiques et informatique appliqués » appelé à siéger à la commission des statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2, L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment leurs articles 3 et 44 ;

Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment son article 49 ;

Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article 49 du règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, « la commission des statuts est composée de huit membres élus par le conseil d'administration parmi ou hors de ses membres, à raison d'un enseignant-chercheur pour chacun des trois des grands ensembles de formation et de recherche tels que définis à l'article 3 des statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne » ;

Considérant que, conformément à l'article 3 des statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, un des trois grands ensembles de formation et de recherche est le grand ensemble « sciences économiques et de gestion, mathématiques et informatique appliqués » ;

Après en avoir délibéré,

ÉLIT en qualité de représentant des enseignants-chercheurs relevant du grand ensemble « sciences économiques et de gestion, mathématiques et informatique appliqués » :

- Madame SIGOT Nathalie.

| Délibération CA/2025-06-05/10 | |
|---|----|
| Nombre de membres en exercice pour le collège (pour rappel) | 36 |
| Nombre de membres présents ou représentés ayant pris part au vote | 36 |
| Nombre de voix pour Monsieur GLACHANT Jérôme | 4 |
| Nombre de voix pour Monsieur LA SAOUT Erwan | 0 |
| Nombre de voix pour Madame SIGOT Nathalie | 32 |

Paris, le 16 juin 2025

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.